© Repairs! 94 - ADEPAPE 94
Association Départementale d'Entraide des Personnes Accueillies en Protection de l'Enfance du Val-de-Marne
41/43 rue Raymond-du-Temple, BP 123, 94304 Vincennes cedex

L'ASSOCIATION

Notre local

Jusqu'à nouvel ordre, en application des instructions des pouvoirs publics, le local associatif ne sera pas ouvert au public à partir du mardi 17 mars 2020. Nous ferons savoir par communication la reprise des activités.

Quel comportement adopter ?

- Information simplifiée

>> ***cliquer ici*** <<

A savoir

- **La trêve hivernale contre les expulsions sera prolongée**
- **Les titres de séjours réguliers (résidents étrangers) arrivant à expiration seront prolongés**

Besoin d'informations ou de notre intervention?
www.adepape94.fr

INTRODUCTION

Cher.e.s adherent.e.s, Cher.e.s partenaires,

Le Président de la République et le gouvernement ayant décidé de mettre en place un dispositif exceptionnel de plusieurs mesures visant à contenir et combattre l'épidémie du coronavirus covid-19, **il nous semble important de participer à la diffusion des informations et bons gestes et de rappeler qu'il ne faut pas oublier de ce dispositif les accueilli.e.s de la protection de l'enfance et de la jeunesse ainsi que celles et ceux qui aujourd'hui n'ont pas de solution de logement ou se trouvent dans une situation de précarité** et par conséquent dans l'impossibilité de se protéger. En cas de spécificités, prenez contact avec les autorités sanitaires ou votre commune (garde alternée d'enfants, sans domicile etc.) ces situations ont été anticipés. Retrouvez **ci-après des éléments d'information officielle, d'affichages, le dispositif afin d'assurer la continuité de la scolarité et des informations utiles pour l'accompagnement socio-éducatif des enfants et des jeunes**.

Notez que les activités de l'association seront fortement ralenties voir suspendues tant que ceci sera la consigne des services de l'Etat.

Nous maintenons cependant actifs les dispositifs de solidarité (urgences essentielles) tel qu'autorisés par les textes en vigueur.

Prenez soin de vous et de vos proches, à bientôt !

Les bénévoles,
Le Conseil d'administration,
Mamedi DIARRA, Président

www.adepape94.fr

@Repairs94

Repairs 94
ADEPAPE 94

SAVOIR POUR AGIR

Gestes barrières

Gestes simples pour les enfants, jeunes ainsi que les adultes pour préserver votre santé et celle de votre entourage :
- Se laver très régulièrement les mains
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades
- Eviter les rassemblements, limiter les déplacements et les contacts

>> **Télécharger l'affiche** >>>>>>>>>>>>

Reconnaître les symptômes et agir correctement

Limitez-vous aux informations des autorités sanitaires et médicales.
Les premiers signes sont la toux et/ou de la fièvre ou une sensation de fièvre, être essoufflé peut-être signe aussi.
En ce cas **appeler votre médecin ou la permanence de soins de votre territoire ou le SAMU** au n° **15** (ne pas se déplacer seul au risque de contaminer d'autres personnes s'il s'agit du covid-19).
Ne pas pratiquer l'automédication car certains d'entre-eux semblent créer des complications médicales mêmes chez les jeunes, par exemple l'Ibuprofène (Advil, Nurofen...).
Pour les maladies chroniques, l'asthme etc. : ne pas arrêter le traitement mais contacter rapidement le médecin.
>> **Cliquez sur l'image pour tout savoir** en 2 min.

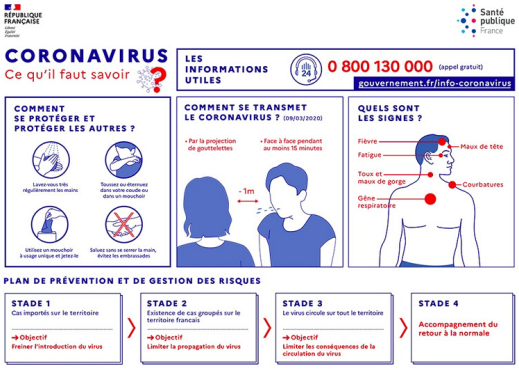

CONFINEMENT GÉNÉRAL

En pratique

A partir du mardi 17 mars 2020 à midi entre en vigueur le confinement de la population en France. **Les accueilli.e.s de l'ASE sont aussi concerné.e.s ainsi que vous en votre logement**. Les **déplacements sont donc extrêmement limités**, seuls sont autorisés les sorties pour l'approvisionnement essentiel (courses alimentaires, hygiène...), aller travailler si le télétravail est impossible (la ministre du travail l'a bien spécifié << cliquer pour en savoir plus), les rendez-vous médicaux, aller à la pharmacie ou d'autres situations essentielles à justifier.
Pour tout déplacement, **chaque personne doit avoir une ATTESTATION de déplacement dérogatoire** soit en l'imprimant sur le site du ministère de l'Intérieur, soit en la faisant sur papier libre soi-même (nom-prénom-adresse-date de naissance, motif, date du jour et signature). Celle-ci doit-être sur papier (pas numérique). Il est possible de sortir pour s'aérer, faire son footing, promener son animal domestique (...) sur une courte durée aux alentours du lieu de résidence durant la période de confinement.
Sans cette attestation chaque personne sera passible d'une **amende de 135€ pouvant aller à 375€ en cas de majoration**.

- **Modèle Attestation individuelle**
- **Modèle Justificatif déplacement professionnel**

Action & convivialité

Il est clair que ça ne sera pas facile durant cette période de faire passer le temps, il est donc intéressant de pratiquer des **activités variées** en fonction des âges : travaux scolaires, loisirs créatifs (dessins, peinture, graph, collage, pliages, perles...), lecture, livres-audio, visionnage de films et séries (fictions ou documentaires), dessins animés, exercices corporels/sportifs en intérieur, jeux de société, jeux vidéo, jeux éducatifs (dont sur internet), discussions collectives sur des thèmes de société qui intéressent les jeunes, etc.
Pensez au téléphone, la visio-conférence pour garder le lien avec votre famille, vos ami.e.s (pour discuter, prendre le goûter) et porter attention aux personnes isolées ou fragiles.

Vous pouvez en profiter aussi pour réaliser des visites virtuelles de lieux et musées (liens) :
- **Musée du Quai Branly - Jacques Chirac**
- **Musée du Louvre**
- **Musées de la ville de Paris**
- **Musée d'Orsay**

LES AMÉNAGEMENTS

Référence officielle pour s'informer et en parler correctement

Santé publique France

Attention aux fausses informations (fake news)

Contenu éducatif

- **Educ'Arte**

EDUC' arte

- **Lumni** (France télévision)

Lumni

Bon à savoir

- Les examens (bac...) auront lieu à indiqué le ministre de l'Éducation, d'une manière ou une autre.
- Concours grandes écoles : certaines les remplaces par des examens d'entrée sur dossier (se renseigner).
- Renvoyer un enfant/jeune au domicile familial pour la période de confinement, peut-être source d'anxiété supplémentaire voir de mise en danger (psy. ou physique) dans certains cas. Informer les enfants/jeunes de l'**existence du numéro de téléphone 119 enfance en danger**.

Porter la parole

● Nous avons alerté le Secrétaire d'État à la protection de l'enfance pour que les accueill.e.s de l'ASE ne soient pas oublié.e.s des mesures prises par le gouvernement, il nous a indiqué qu'une communication spécifique sera faite.

Aucun jeunes sans solution à la sortie de l'ASE :
En ce temps de confinement, "*les Préfets contraindront les départements à prendre les mesures nécessaires pour assurer l'accueil de ces jeunes jusqu'à la fin de l'épidémie.*"

ASSURER LA CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE : UN IMPÉRATIF

Dispositif "Ma classe à la maison"

Le **ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse** a mobilisé ses services numériques dont le **CNED** (Centre national d'enseignement à distance) pour proposer des parcours pédagogiques permettant de couvrir une période de quatre semaines pour les élèves de **primaire, collège, lycée**. Pour les **étudiants de l'enseignement supérieur ou en formation professionnelle, des mesures ont été mis en place par les établissements directement**.
Dans tous les cas il est impératif de se tenir informé auprès des enseignants référents, professeurs principaux, et administrations des établissements pour que la scolarité soit suivie correctement ou en cas de difficultés.
Afin d'accéder aux services numériques, il est **prévu que des tablettes numériques soient mis à disposition des élèves n'ayant pas un accès régulier à du matériel informatique** pour suivre les enseignements et réviser (il faut alors se manifester auprès de l'établissement scolaire).
Connectez-vous à l'Espace numérique de Travail (ENT) de l'établissement scolaire.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
Liberté Égalité Fraternité

>> **Cliquer sur le logo du ministère pour plus d'information** >>>>>>>>>>>>>>>>>>

Informations complémentaires

- **Fiche élèves du 1er degré** (maternelle - primaire)
- **Fiche parents des élèves du 2nd degré** (collège-lycée)
- **Information générale sur le dispositif** (1 page)
- **Report des examens nationaux et des concours prévus d'ici au 5 avril 2020**

La suite : appel à volontaires / bénévolat

Pour pouvoir agir ensemble, nous souhaitons l'arrivée de nouvelles/nouveaux bénévoles à l'association. Passez le mot ;-)
Contact : adepape94@gmail.com

Pôle action sociale

L'association reste à l'écoute : contact par mail ou via les formulaires sur le site internet de l'association.

ADHESION en ligne **DONS en ligne**

www.adepape94.fr

@Repairs94

Repairs 94
ADEPAPE 94

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Santé publique France

COVID-19

FACE AU CORONAVIRUS : POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

Se laver très régulièrement les mains

Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir

Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter

Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

0 800 130 000 (appel gratuit)

W-0002-001-0000 – 4 mars 2020

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Santé publique France

CORONAVIRUS

Ce qu'il faut savoir

LES INFORMATIONS UTILES

0 800 130 000 (appel gratuit)

gouvernement.fr/info-coronavirus

COMMENT SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES ?

Lavez-vous très régulièrement les mains

Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir

Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le

Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades

COMMENT SE TRANSMET LE CORONAVIRUS ? (09/03/2020)

- Par la projection de gouttelettes
- Face à face pendant au moins 15 minutes

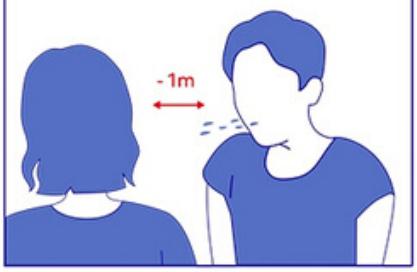

QUELS SONT LES SIGNES ?

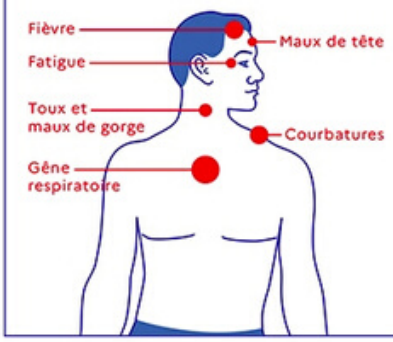

PLAN DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES RISQUES

STADE 1
Cas importés sur le territoire
→ Objectif
Freiner l'introduction du virus

STADE 2
Existence de cas groupés sur le territoire francais
→ Objectif
Limiter la propagation du virus

STADE 3
Le virus circule sur tout le territoire
→ Objectif
Limiter les conséquences de la circulation du virus

STADE 4
Accompagnement du retour à la normale